

**SYNERGIE MONEGASQUE :**  
**COUPS DE CŒUR / COUPS DE GUEULE**  
**JUIN 2012**

**ASCENSEUR DU ROCHER**

Lors d'une réunion de quartier de « *Rassemblement et Enjeux* », des habitants du rocher ont insisté sur l'absence d'un ascenseur reliant le rocher à la condamine.

Comme l'a rappelé une personne de l'assistance, il existe une ligne budgétaire ouverte depuis 30 ans dédiée à cette réalisation.

En effet, pour ceux qui assistaient aux séances publiques du Conseil National (il n'y avait pas internet à l'époque), à chaque budget primitif, l'ancien conseiller national MARQUET (le père de Marie-Thérèse) intervenait pour réclamer cela ; chaque Conseiller de Gouvernement successifs des Travaux Publics (et Affaires Sociales), le rassurait au moyen de cette « ligne », mais il n'y a jamais la volonté de concrétiser l'idée.

SYNERGIE MONEGASQUE considère que cette idée mérite d'être « creusée » car, en face de la place d'armes, un petit tunnel piétonnier, permettant de rattraper le niveau vertical conduisant les piétons à un ascenseur qui les porterait au rocher niveau de l'arrivée des escaliers de la rampe major.

A suivre...

**PERMIS MONEGASQUE.**

IL est évident qu'un conducteur titulaire d'un permis monégasque peut circuler en France avec son véhicule immatriculé à Monaco, conformément aux accords de Vienne.

IL est utile de rappeler qu'un monégasque qui conduit à l'étranger un véhicule qui n'est pas immatriculé à Monaco, doit avoir un permis international, à demander au service de la circulation.

L'on s'est donc interrogé, s'il ne serait pas possible (peut être y a t il une impossibilité réglementaire ?) que le permis de conduire délivré soit international afin d'éviter de demander un permis international en complément du permis officiel ?

A savoir également qu'un français qui a un permis français ne peut pas conduire un véhicule immatriculé à Monaco sans un permis international, à

l'exception (heureusement !) des conducteurs dans le cadre de l'exercice d'une profession à Monaco.

### **SONDAGE**

Les sondages servent à trouver quelque chose ;

A ce jour aucun « sondage (recherche) concernant le sondage qui a été fait par téléphone à Monaco par une société française auprès de monégasques n'a identifié le commanditaire.

A quelle profondeur sera t il trouvé ?

### **HOTEL MERIDIEN REPRIS PAR LA SBM**

C'est sans doute une opération positive pour la SBM qui va ainsi accroître son offre hôtelière.

Ce sera le seul Hôtel de la SBM disposant d'une plage à Monaco.

Nous nous sommes quand même interrogé si cette nouvelle gestion pour la SBM, ne générera pas de nouvelles contraintes (personnel, travaux...) au moment où elle se plaint de difficultés financières.

Cet investissement nous paraît toutefois plus opportun qu'à l'étranger.

N'aurait il pas été préférable qu'un autre groupe hôtelier reprenne l'exploitation du fond de commerce de cet Hôtel pour favoriser la concurrence et stimuler le développement de l'activité dans cet hôtel, bénéficiant aussi d'un nouveau public amené par un nouveau grand groupe hôtelier.

En contrepartie, le paiement de la redevance à l'Etat sera mieux garanti par la SBM.

Compte tenu que la gestion de l'Hôtel par le groupe Starwood, sous l'enseigne « Le Méridien » continue jusqu'au 30 SEPTEMBRE 2018, espérons que cet héritage pour la SBM ne sera pas trop vétuste.